

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2013-02

REUNION DU 12 AVRIL 2013

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012. Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le compte administratif 2012 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de 732 224,76 euros.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012 DRESSE PAR MADAME MUNOZ, RECEVEUSE. Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012 par la Receveuse, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS 2012. Le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2012 comme suit :

Affectation complémentaire en réserve C/1068 : 110 139,62 €

Affectation à l'excédent reporté (compte R 002) : 622 085,14 €.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE 2013 DE LA TAXE D'HABITATION ET DES TAXES FONCIERES. Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour 2013 les taux d'imposition 2012, soit : Taxe d'habitation : 13,00 %, Taxe foncière : BATI : 15,75 %, NON BATI : 96,50 %. Le produit fiscal 2013 serait de 166 159 euros, et les allocations compensatrices de 13 894 euros.

Le Conseil Municipal rappelle que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2001.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013. Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2013. Le détail est communiqué ci-après.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS. Le Conseil Municipal a décidé d'allouer les subventions suivantes : Ligue contre le cancer : 100 euros, Amicale des sapeurs-pompier : 450 euros, Coopérative scolaire : 2 000 euros, Comité d'Animation Culturelle : 3 000 euros.

VENTE D'HERBE 2013. Dans le but d'entretenir les parcelles communales, le Conseil Municipal a décidé de recourir à la procédure de la vente d'herbe. Ce droit d'herbe, accordé pour un an, a été fixé à 77 euros par hectare.

LOGEMENTS COMMUNAUX : REVISION DU MONTANT DES LOYERS AU 01/07/2013. L'indice de référence, celui du 4^{ème} trimestre 2012, est en niveau à 123,97 et sa variation annuelle s'élève à +1,88 %.

Le Conseil Municipal a décidé de réévaluer les loyers de 1,88 % au 1^{er} juillet 2013.

OBJET : VENTE D'UNE PARCELLE DU DOMAINE PRIVE COMMUNAL, TERRAIN AGRICOLE, PARCELLE CADASTREE SECTION ZP N°22, LIEU DIT CHEZ COLLET. Le Conseil Municipal a décidé de procéder à la vente d'une parcelle de terrain, cadastrée section ZP n° 22, lieu dit « Chez Collet », superficie 3 077 m², au prix fixé dans la délibération du 13 septembre 2004 : 0,30 € le m², soit pour la parcelle 923,10 euros.

OBJET : ACHAT DE MATERIEL POUR L'ENTRETIEN DE L'ESPACE COMMUNAL. Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir une tondeuse autoportée et une débroussailluse.

OBJET : CINE-PARC : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA FOURNITURE D'ECRANS DE PROJECTION. Dans le cadre du passage à la technologie numérique, il devient indispensable de remplacer l'écran de projection actuellement en fonction à la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au groupement de commandes pour la fourniture d'écrans de projection au titre de l'année 2013.

OBJET : REFECTION DES TOITURES DU GROUPE SCOLAIRE ET DE LA MAIRIE, CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE. Le Conseil Municipal a décidé de retenir l'entreprise A.C.A. ARCHITECTES ET ASSOCIES, 41, avenue Albert et Elisabeth 63000 CLERMONT-FERRAND, dont la proposition fixe le montant des honoraires à 9,50 % du montant hors taxes des travaux.

OBJET : COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE DORE ET ALLIER MODIFICATION DES STATUTS N°01/2013 -REFORME TERRITORIALE ACCORD SUR LA NOUVELLE REPARTITION DES SIEGES. Le Conseil Municipal a décidé, d'accepter la nouvelle répartition des sièges des délégués communautaires pour application en 2014 : commune < 2000 habitants : 2 sièges, 2000<x<5000 habitants : 3 sièges, >5000 habitants : 8 sièges.

Le Conseil Municipal communique

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES.

Compte tenu

☛ des difficultés rencontrées :

- réforme difficilement applicable en l'espèce, compte tenu des moyens mobilisables à si courtes échéances,

- manque de temps et de visibilité sur le cadre légal de mise en œuvre,

- manque de moyens humains, matériels et financiers : difficultés à recruter des animateurs et incertitudes concernant l'encadrement des activités, à trouver des locaux susceptibles d'accueillir les élèves, manque de temps nécessaire à la formalisation d'un projet éducatif territorial, somme versée au titre du fond de compensation qui ne compense pas le surcoût.

☛ de la concertation menée avec les enseignants, les représentants des parents d'élèves et le personnel, qui fait ressortir clairement le souhait majoritairement exprimé de solliciter un report de la date de mise en œuvre de cette réforme, le comité syndical a décidé de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014-15 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945. Toute la population est invitée à participer à la commémoration du 68^{ème} anniversaire de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie qui aura lieu le mercredi 8 mai à 11 heures, au monument aux morts.

Un vin d'honneur, servi à la mairie, clôturera cette manifestation.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2013/2014. Les inscriptions pour les quatre communes du regroupement pédagogique intercommunal des enfants nés en 2010 et des nouveaux arrivants, pour l'année scolaire 2013/2014, ont eu lieu le samedi 13 avril de 9h à 11h30 à l'école de Bort l'Etang.

Les parents qui n'auraient pas inscrit leur enfant sont invités à prendre contact le plus rapidement possible avec Madame RIGONI en l'appelant au 04 73 68 46 93.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT 2013, CLSH.

Le centre de loisirs du SIGEP ouvrira ses portes du 8 juillet au 2 août 2013 inclus à Neuville et accueillera les enfants de 6 ans révolus à 14 ans. Il fonctionnera de 8 heures à 18 heures, du lundi au vendredi. Les inscriptions tardives ne pourront être prises en compte qu'en fonction des places disponibles au nombre de 25.

Tarifs par semaine :

Quotient familial	Jusqu'à 500 €	De 501 à 700 €	De 701 à 900 €	Au delà de 901 €
Tarifs	35 €	50 €	60 €	65 €

INFORMATIONS DIVERSES

BAPTEME DE L'AIR.

Monsieur DECOSTER offre un baptême de l'air aux enfants du RPI scolarisés en classe de CM 2 à Sermentizon au mois de mai. Merci à lui.

CINEMA : prochaine séance, salle des fêtes :

Mercredi 17 AVRIL 2013 : 20 H 30, DARK SHADOWS, avec Johnny DEPP, Michelle Pfeiffer...

Mercredi 24 AVRIL 2013 : 15 H, festival du court métrage de Clermont-Ferrand 2013, jeune public à partir de 5 ans.

FETE DE LA MUSIQUE. L'amicale laïque vous invite à venir s'amuser, chanter, danser le samedi 8 juin à partir de 19 H 30.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU COMITE D'ANIMATION CULTURELLE ! CHANT.

Le dimanche 26 mai, à 17h en l'église de Bort l'Etang, le CAC vous convie à assister au concert de Fleur MINO, soprano colorature.

Une invitation à découvrir ou redécouvrir les grands airs d'opéra et de comédies musicales. Tout public, entrée libre et gratuite.

CONTES, CHANSONS ET THEATRE D'OBJETS.

Dans le cadre du Festival « Brindilles », organisé par le Conseil Général du Puy-de-Dôme, le CAC a le plaisir d'accueillir la Compagnie Marine Magrini pour la représentation du spectacle Ratiti Ratata.

« Le moulin à café abrite un tout p'tit rat : Ratiti Ratata. Quand le moulin tourne, il sort de sa cachette ! Mais comment échapper au chat de la cuisine qui le guette à tout instant ? En le divertissant par des contes et des chansons !

Un spectacle drôle et tendre, plein de poésie fantaisiste qui touche petits et grands.

Rendez-vous, vendredi 31 mai, à 17h30 à la Salle des fêtes de Bort-l'Etang.

Tout public, entrée libre et gratuite.

Ces rendez-vous sont organisés avec le soutien du Conseil Général du Puy-de-Dôme et de la municipalité de Bort-l'Etang.

FETE DES ECOLES, SAMEDI 29 JUIN 2013 A BORT L'ETANG.

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal fêtera la fin de sa 40^{ème} année scolaire. À cette occasion, les enseignants souhaitent organiser une exposition qui retracera le parcours de cette réalisation : le premier regroupement pédagogique d'Auvergne et le 3^{ème} de France. Mis en place par les enseignants de l'époque (1973), ce dispositif n'a pu voir le jour que grâce à la volonté unanime des parents des trois communes (Neuville ayant rejoint le RPI 10 ans plus tard).

Cet anniversaire sera aussi l'occasion de rendre hommage à deux enseignants créateurs du RPI, disparus depuis peu : Roger Balmes en 2007 et Philippe Ostermann en 2012.

Nous comptons sur votre collaboration pour la mise en place de cette manifestation. Pour cette exposition, nous disposons de documents d'archives, de photos de classe, Par contre, nous recherchons des photos d'interclochers, de fêtes des écoles, d'activités scolaires hors école telles que voyages, classe de mer, olympiades...

Si vous avez la possibilité de nous prêter ce type de document :

- marquez-les au dos : de votre nom et de la date si possible
- glissez-les dans une enveloppe aussi marquée à votre nom et adresse
- ajoutez sur l'enveloppe la mention « Expo RPI »
- transmettez-la à Dominique THEALLIER, Le Beurrier, ou dans la boîte aux lettres de l'école.

LE BUDGET PRIMITIF 2013

FONCTIONNEMENT DEPENSES

Charges à caractère général :	94 400,00 €
Charges de personnel :	106 480,00 €
Virement à la section d'investissement :	384 970,22 €
Autres charges de gestion courante :	81 675,00 €
Charges financières :	2 900,00 €
Charges exceptionnelles :	1 400,00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections:	8 340,78 €
Dépenses imprévues :	15 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 695 166,00 €

FONCTIONNEMENT RECETTES

Excédent 2012 reporté :	622 085,14 €
Produit du service du domaine :	8 600,00 €
Impôts et taxes :	197 108,00 €
Dotations et participations :	138 214,00 €
Autres produits de gestion courante :	30 000,00 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 996 007,14 €

INVESTISSEMENT DEPENSES

Déficit d'investissement reporté :	175 503,26
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées :	39 900,00 €
Dépenses imprévues :	30 000,00 €
Dépenses d'investissement : détail ci-dessous :	576 968,36 €
Achat matériel commune :	16 500,00 €
Plan de zonage d'assainissement :	5 000,00 €
Révision du document d'urbanisme :	6 900,00 €
Restauration façades église :	11 568,36 €
Protection incendie :	15 000,00 €
Gros travaux bâtiments communaux :	457 000,00 €
Voirie :	65 000,00 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 822 371,62 €

INVESTISSEMENT RECETTES

Virement de la section de fonctionnement :	384 970,22 €
Dotations :	165 139,62 €
Subventions d'investissement :	263 921,00 €
Opération d'ordre de transfert entre sections:	8 340,78 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 822 371,62 €